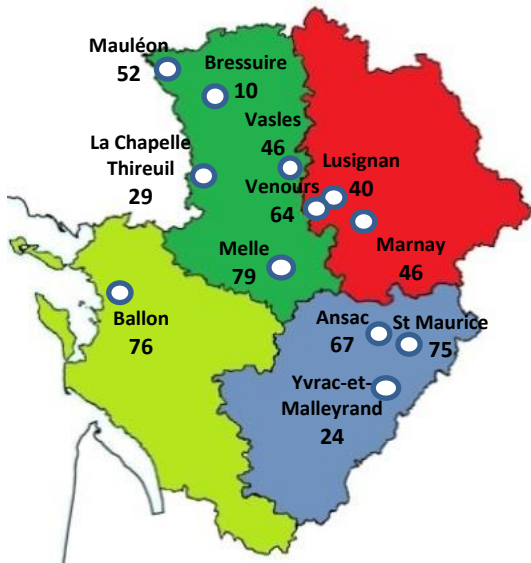
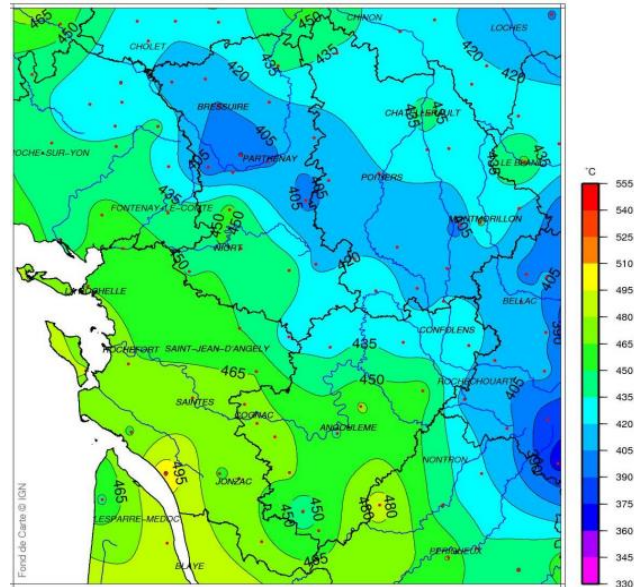


Démarrage du pâturage

POUSSE DE L'HERBE (kgMS/j/ha)



SOMME DES TEMPERATURES BASE 1er FEVRIER (au 26 mars 2023)

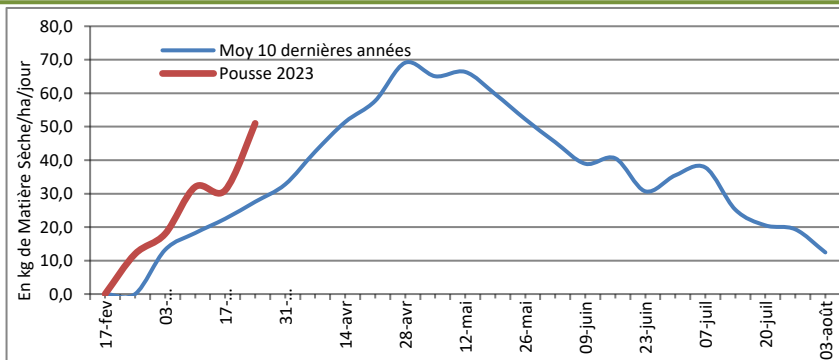


CONSEIL PÂTURAGE

Grâce à la pluviométrie de ces deux dernières semaines, la pousse de l'herbe est bien actée. Les 300 DJ sont atteints et lancent la mise à l'herbe des bovins. Attention cependant à la mise au pâturage, il est conseillé de la faire seulement sur les parcelles bien portantes et/ou principalement la journée afin de ne pas détériorer les parcelles pâturées. Pour les prairies dont la hauteur d'herbe dépasse les 12 cm, il est préférable de débrayer la parcelle du tour de pâturage et de la privilégier pour faire des stocks de fourrages.

CONSEIL FAUCHE

Au vue de la pluviométrie actuelle et des conditions météo, il serait intéressant de penser à resemer ses prairies afin d'augmenter sa surface en herbe et de reconstituer des stocks. Lorsque la portance le permet, il ne faut pas hésiter à aller récolter tôt l'herbe notamment en ensilage pour ensuite augmenter les chances d'avoir une première coupe de foin courant juin. Il serait également judicieux de commencer les semis de luzerne et de trèfle, en pur ou sous couvert d'une céréales de printemps ou d'un tournesol, car les conditions météo vont permettre une bonne implantation.



Cumuls pluviométrique du 1er janvier au 26 mars

Charente	Confolens	237 mm
	Montbrun	259 mm
Charente Maritime	Trizay	260 mm
	Vouhé	225 mm
Deux-Sèvres	Bressuire	204 mm
	Parthenay	234 mm
	Melle	297 mm
Vienne	Rouillé	249 mm
	Lathus	226 mm
	Lesigny	178 mm

Alizée Breton (86) 06 79 42 74 47 - Marie Escure (16) 06 25 64 14 04 - Anne-Laure Lemaitre (17-79) 06 07 35 82 12



PRDA Nouvelle-Aquitaine, AE3 Systèmes sobres en intrants et intégration de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Régional et de l'Europe



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Partenaires :

